



**5^{ème} Conférence des Nations Unies sur les Pays les
Moins Avancés,
Doha, Qatar du 4 au 7 mars 2023.**

**Discours d'ouverture de Madame Rose Pola PRICEMOU,
Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, à la
réunion organisée par l'Organisation Internationale des
Employeurs dans le cadre sur le thème.**

*« Comment les gouvernements des PMA travaillent-ils
avec d'autres parties prenantes telles que la société
civile, le secteur privé et les organisations internationales
pour promouvoir le développement durable et atteindre
les ODD ? »*

Doha, le 6 mars 2023



**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres et Ambassadeurs, Chefs de Délégation,**

1. Je voudrais d'entrée, remercier l'Organisation Internationale des Employeurs, pour l'initiative de cette réunion, et surtout, pour l'honneur qui est fait à la Guinée, à travers ma personne, de prononcer ce discours d'ouverture.

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres et Ambassadeurs, Chefs de Délégation,**

2. Le thème de notre discussion nous place au cœur des ODD 16 et 17 qui portent respectivement sur la Paix et le Partenariat. Dans un contexte marqué par les effets néfastes de la COVID-19 et des hostilités géopolitiques exacerbées, sources d'insécurité alimentaire et de perturbation des chaînes d'approvisionnement, parler de Paix et de Partenariat, pourrait sembler irréaliste.

3. Pour autant, nous ne devons pas arrêter le train du développement. Car les besoins de nos populations sont pressants et attendent d'être satisfaits. Face à cette réalité, nous devons poursuivre inexorablement, notre trajectoire vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030. Et cet impératif appelle l'engagement de toutes les parties prenantes, l'Etat, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales.

4. En Guinée, les Autorités nationales sont bien conscientes de l'enjeu. C'est pourquoi, elles ont fait l'option, malgré la période de Transition politique, de poursuivre le cycle de planification du développement en vigueur dans le pays, en adoptant le Programme de Référence Intérimaire (PRI).

5. Aligné sur les ODD et les agendas régionaux de développement, ce Programme de la Transition, concrétise sur la période 2022-2025, la Vision 2040 d'une Guinée émergente et prospère. Il est le résultat d'une approche participative et largement inclusive.

6. Ainsi les différents acteurs du développement que sont, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, ont été fortement impliqués dans l'élaboration de ce Programme. Et ils le seront davantage dans sa mise en œuvre, dans son suivi et dans son évaluation.

**Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres et Ambassadeurs, Chefs de Délégation,**



7. L'expérience de la gestion du développement nous enseigne que les politiques publiques sont d'autant plus efficaces que toutes les parties prenantes, y apportent leurs contributions respectives.

8. La société civile dans cette perspective, est considéré par le Gouvernement, comme un acteur clé dans la mise en œuvre et le suivi du Programme 2022-2025, de la Transition. En particulier, le Gouvernement lui a assigné dans le domaine de la promotion de la gouvernance et de la cohésion sociale, un rôle de veille citoyenne et de médiation dans les situations conflictuelles. Par ailleurs, étant proche des populations, la société civile est un acteur de premier plan, dans l'information, la sensibilisation, la formation et le plaidoyer dans les projets déployés au profit des communautés.

9. De la même façon, des mécanismes efficaces de dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé sont mis en place pour la mise en œuvre du Programme de la Transition. Cette interaction est conçue de sorte à combiner ce que les deux secteurs ont de meilleur : (i) les lois et règlements propices aux affaires, les incitations et facilités de toutes sortes, s'agissant de l'Etat ; et (ii) la capacité de financement, les valeurs d'efficacité managériale ainsi que les innovations, s'agissant du secteur privé. Le but ultime étant de réduire les déficits d'infrastructures, d'améliorer l'accès aux services sociaux, de préserver l'environnement, tout en maintenant la rentabilité pour les opérateurs privés.

10. Les partenaires techniques et financiers sont également associés à la mise en œuvre du Programme de la Transition à travers la révision de leur stratégie d'assistance-pays. Une Table Ronde des bailleurs de fonds est prévue à l'automne prochain pour combler le gap de ressources nécessaires au financement des projets prioritaires du Programme. Au-delà, le Gouvernement s'attache à mieux coordonner les appuis extérieurs tout en invitant les différents PTF à harmoniser leurs modalités d'appuis pour plus d'efficacité de leurs interventions. A cet égard, un dispositif institutionnel paritaire Gouvernement-Donateurs est mis en place sous le leadership du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Monsieur le Président,

**Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres et Ambassadeurs, Chefs de Délégation,**

11. Nous sommes dans la dernière décennie du cadre temporel défini pour les ODD. Cette échéance appelle à redoubler d'efforts pour des progrès plus significatifs à l'heure du bilan. Pour sa part le Gouvernement de la République, a opté comme accélérateur de sa dynamique vers l'horizon 2030, une Stratégie Nationale de Financement Intégré des ODD. Adossé au Programme de la Transition, cette stratégie assortie de son plan d'action et accorde une



place privilégiée au financement privé y compris celui de la diaspora ainsi que des sources émergentes de financement.

12. Avec la mise de cette stratégie, le Gouvernement nourrit l'ambition de surmonter les obstacles ci-après relevés en Guinée, en matière de financement du développement : (i) le mauvais ciblage des sources de financement ; (ii) la baisse de l'aide publique au développement (APD) ; (iii) le non-respect des principes de l'inclusivité recommandés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 le Programme d'action d'Addis Abéba.

13. Je voudrais espérer que nos discussions soient l'occasion de partager nos diverses expériences, de relever les bonnes pratiques et de faire des recommandations appropriées pour lever les contraintes qui pèsent sur la mobilisation des ressources de l'APD à la hauteur des engagements des donateurs.

Vive la Coopération Internationale !

Vive une Coopération Sud-Sud et Triangulaire plus active au service du Développement Durable !

Je vous remercie.

Guinée